

rie-Anne Chorel, son époux ; François Chorel, fils, Edmond de Suève, co-seigneur de Ste-Anne de la Pérade ; Louise Dandonneau, femme du sr Desalliers ; et, de la part du futur, de M. Claude de Ramesay, gouverneur des T. R., et Charlotte Denis, son épouse, et Dame Jeanne Babie, veuve de Paul Louis de Lusignan, en son vivant capitaine de la marine.

M. de Lorimier fut inhumé à Montréal, le 29 juillet 1709.

De ce mariage, naquirent :

Guillaume-François-Antoine, baptisé à Montréal, le 16 mars 1697 ; inhumé à Lachine, le 1er avril 1703 ;

Marie-Anne, baptisée à Lachine, le 29 août 1700. Elle eut pour parrain et marraine ses grands-parents maternels et fut inhumée à Lachine, le 23 septembre 1700 ;

Marie-Jeanne, baptisée à Lachine, le 10 septembre 1702 ; parrain Jean Bouillet de la Chassaigne, commandant du fort de l'église de Lachine, marraine, Marie-Anne Lemoyne, sa femme. Elle épousa, après 1731, Joachim de Sacquespée, écuyer, lieutenant, sieur de Voispreux (Tanguay, III, 359), et sieur de Gomicourt, (Tanguay, VII, 108). M. de Sacquespée était marié en premières noces, à Louise Trotier, de Batiscan, et il mourut à Montréal le 5 novembre 1767.

Marie-Jeanne de Lorimier, sa seconde femme, avait été inhumée à Lachine, le 13 mai 1765, en l'absence de son mari.

Claude-Nicolas-Guillaume baptisé à Lachine, le 22 mai 1705 ; parrain, Claude de Ramesay, gouverneur de Montréal, marraine, dame Louise Joibert, épouse de M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France. Bien qu'il soit enregistré à Lachine, ce baptême fut, cependant, fait à Montréal, parce que le parrain et la marraine, ne pouvant se rendre à Lachine, le curé de cette dernière paroisse vint officier à Villemarie, et inscrivit l'acte dans son registre.

III

1730, (7 janvier), Montréal.

Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier, fils de Guillaume II, 1695.

Il épouse Marie-Louise Le Pallieur dit Laferté, fille de François Michel Le Pallieur, procureur du roi et notaire royal, et de Catherine-Gertrude Jérémie, veuve de Jacques Aubuchon.

Mgr Tanguay a lu, dans certains actes, Laserte pour Laferté. Un